

Les pisse-copie vus de Chavignolles. La presse périodique dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet

Sarah Mombert

▶ To cite this version:

Sarah Mombert. Les pisse-copie vus de Chavignolles. La presse périodique dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet. Revue Flaubert, 2014, 13 - "Les dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet": l'édition numérique du creuset flaubertie, pp.1-10. halshs-00678929

HAL Id: halshs-00678929 https://shs.hal.science/halshs-00678929v1

Submitted on 25 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Iconographie

Bibliothèque

Études critiques

Bibliographie

Thèses

Comptes rendus

Études pédagogiques

Dérivés

À l'étranger

Revue

Bulletin

- Agenda
- Ventes
- Vient de paraître
- Sur la toile

Questions / réponses

Revue Flaubert, n° 13, 2013 | « Les dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet » : l'édition numérique du creuset flaubertien.

Actes du colloque de Lyon, 7-9 mars 2012

Numéro dirigé par Stéphanie Dord-Crouslé

Les *pisse-copie* vus de Chavignolles. La presse périodique dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet*

Sarah Mombert

UMR 5611 LIRE

Université de Lyon
École Normale Supérieure de Lyon

Voir [Résumé]

Les dossiers de *Bouvard et Pécuchet* contiennent de nombreux documents imprimés, parmi lesquels plusieurs ensembles d'extraits de la presse périodique. Certains d'entre eux portent des traces d'intervention manuscrite, d'autres en revanche, se présentent sous une forme brute, sans même une vedette ou une date, qui oblige à s'interroger sur leur présence dans les dossiers. Pourquoi Flaubert a-t-il recueilli ces documents et quel rôle aurait-il pu leur donner dans le second volume de *Bouvard et Pécuchet* ? Sans prétendre apporter de réponse définitive à la dernière question, je souhaite dans cette étude éclairer quelques aspects de ce corpus périodique à la fois fortement hétérogène et intimement lié au projet du roman de la bêtise. Je me pencherai plus particulièrement sur ceux des extraits de presse qui évoquent les querelles professionnelles qui agitent le monde des « pissecopie[1] », participant ainsi à l'empilement des discours contradictoires mis en œuvre par le roman et préfigurent l'autogénération de la copie qui aurait dû être la matière du second volume.

Petite revue des coupures de presse dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet*

Flaubert a souvent exprimé son mépris pour les journaux et leurs rédacteurs, ces « *Tyrans du dix-neuvième siècle* »[2]. Dans une lettre à son disciple Maupassant, il formule à leur encontre un véritable interdit :

[...] s'écarter des journaux ! La haine de ces Boutiques-là est le commencement de l'amour du Beau. Elles sont, par essence, hostiles à toute personnalité un peu au-dessus des autres. L'originalité, sous quelque forme qu'elle se montre, les exaspère. [...] Entre ces messieurs et moi, il y a une antipathie de race, profonde[3].

Pourtant, l'ermite de Croisset tient à savoir ce qui se publie dans la presse, en particulier à propos de son œuvre. Il demande à ses correspondants de lui envoyer les journaux qui le concernent, à partir desquels sont colligées les revues de presse conservées dans l'actuel volume 8[4]. En somme, il semble bien appliquer à la lettre le précepte du *Dictionnaire des idées reçues* : « JOURNAUX. Ne pouvoir s'en passer mais tonner contre »[5].

Dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet*, près de 300 folios sont constitués de coupures de presse[6]. Certains représentent un réservoir de documents de première main sur des événements historiques — par exemple la révolution de 1848 — largement mis à contribution pour la rédaction de *L'Éducation sentimentale*. D'autres articles relèvent du discours des savoirs, au

même titre que les ouvrages scientifiques pris en note. Le journal, comme les manuels Roret[7] ou les extraits, apparaît en effet comme l'un des relais du savoir vulgarisé mis en scène dans le premier volume du roman. Ainsi, au chapitre III, Bouvard et Pécuchet se passionnent pour les fossiles, à propos desquels un article de vulgarisation scientifique bouleverse leurs idées :

Le lendemain soir au Havre, en attendant le paquebot, ils virent au bas d'un journal, un feuilleton intitulé : « De l'enseignement de la géologie ». Cet article, plein de faits, exposait la question comme elle était comprise à l'époque[8].

Certains textes de presse recueillis dans les dossiers relèvent de ce type de science vulgarisée, par exemple un article publié à la mort d'Alan Kardec[9], en 1869, qui rappelle toute sa carrière, mentionne son *Livre des Esprits* emprunté en 1873 par Flaubert à la Bibliothèque et pris en note pour le chapitre VIII du roman[10].

De même que le journal fait cohabiter dans les rubriques d'un même numéro, voire dans la même page, les discours des savoirs et ceux de l'actualité, les dossiers de *Bouvard et Pécuchet* rassemblent, sans frontières imperméables, les articles de vulgarisation et les faits divers ou les anecdotes tirés des rubriques judiciaires des journaux ou de la *Gazette des tribunaux*. Cette poussière de l'actualité, à mi-chemin entre le factuel et la fiction, se distingue moins par sa teneur informative que par son piquant. C'est le cas d'une chronique judiciaire du *Phare de la Loire* rapportant la condamnation en justice d'un noble, devenu entrepreneur de spectacles, qui a congédié sans raison la géante qu'il exhibait sur les places :

À l'audience, les incidents curieux de cette affaire ont excité une vive hilarité.

[...]

Le Tribunal n'a pas accueilli ce système de défense. Il a décidé que la veuve Fouillé avait été plutôt engagée en qualité de phénomène qu'en qualité de domestique ; [...] que le comte de Rouil, ne formulant aucun grief contre la dame Épagneul en tant qu'objet de curiosité, il avait sans motif sérieux congédié sa pensionnaire[11].

On peut supposer que l'article a été recueilli pour sa cocasserie, bien dans l'esprit de la farce flaubertienne.

Cette similitude d'esprit entre les faits rapportés par les articles de journaux et le roman de la bêtise explique sans doute que plusieurs des faits divers conservés retracent des escroqueries, en soulignant la crédulité des victimes[12], voire l'ineptie des auteurs eux-mêmes, tel un marchand de châles de la rue de Richelieu qui, rêvant sans doute d'égaler Homais, se voit condamné à huit jours de prison pour port illégal de la Légion d'honneur[13]. De même, les réclames et les articles pseudo-scientifiques vantant de prétendues découvertes médicales sont collectés comme exemples de cette bêtise devenue insupportable aux deux bonshommes lorsque la philosophie les a menés au pessimisme :

Alors une faculté pitoyable se développa dans leur esprit, celle de voir la bêtise et de ne plus la tolérer.

Des choses insignifiantes les attristaient : les réclames des journaux, le profil d'un bourgeois, une sotte réflexion entendue par hasard[14].

Les preuves documentaires de cette bêtise de l'époque, dont les deux bonshommes participent bien sûr aussi, sont précisément les documents recueillis dans les dossiers du roman, telle une coupure du *Siècle* annotée « Charlatan » et « Réclames », qui vante un régime préservant de toutes les maladies :

M. F... a exposé dans une brochure récente la théorie d'un régime qui a pour effet de détruire, lentement mais sûrement, toutes les causes anciennes des maladies et de dissiper instantanément tous les germes nouveaux, tous les principes morbifiques, qui se dissolvent et s'anéantissent au contact de l'individu soumis à ce régime. Ainsi, on n'a à craindre, pendant qu'on le suit, ni peste, ni choléra, ni aucune autre maladie épidémique ou contagieuse. M. F... en est si certain, et déjà il en a fait l'expérience, qu'il coucherait en toute sécurité dans un appartement où se trouveraient des cholériques[15].

Les articles de faits divers, souvent mis en forme comme des nouvelles[16], constituent une sorte de matière intermédiaire entre les documents informatifs et le texte littéraire, ce qui en fait autant de noyaux fictionnels potentiels susceptibles d'alimenter la création romanesque à venir. Ainsi, on lit dans une coupure du *Journal de Rouen*:

Une société de huit jeunes hommes, ayant à peu près le même âge, et qui avaient fait ensemble le cours de leurs études, s'étaient réunis, le soir du 10 juin 1810, dans un restaurant renommé du Palais-Royal. [...]

Entre poire et fromage, ils résolurent d'instituer entre eux un dîner annuel, commémoratif du banquet de ce jour-là[17].

On reconnaît dans ce motif de la société d'amis, associé au souvenir nostalgique de la jeunesse, un thème caractéristique de la fiction réaliste du temps, exploité par exemple par Maupassant dans la nouvelle « Les Tombales » :

Les cinq amis achevaient de dîner, cinq hommes du monde, mûrs, riches, trois mariés, deux restés garçons. Ils se réunissaient ainsi tous les mois, en souvenir de leur jeunesse, et après avoir dîné, ils causaient jusqu'à deux heures du matin[18].

La structure circulaire du récit du *Journal de Rouen*, le jeu ambivalent sur l'attestation de la « curieuse histoire » qu'il contient, l'artifice romanesque de la mort par excès d'émotion, tout évoque l'écriture d'une nouvelle :

- La mort subite d'un vieillard habitant à Paris le faubourg Saint-Germain vient de révéler la curieuse histoire que voici :
- [...] Le vieillard avait cessé d'exister : il venait d'être frappé d'apoplexie, peut-être à la suite des émotions que lui avaient [sic] causées le souvenir du passé. Son ancien et fidèle serviteur est resté son héritier. C'est de lui que nous tenons les détails que nous venons de raconter[19].

Les potentialités imaginaires des récits publiés sont parfois soulignées explicitement par les vedettes manuscrites ajoutées aux coupures de presse recueillies dans les dossiers de Flaubert. C'est le cas par exemple pour le compte rendu de l'affaire Loustaunau, du nom d'un militaire originaire des Pyrénées, ami de lady Stanhope, et qui aurait rapporté d'Inde un rubis fabuleux. Le récit du procès, reproduit d'après la *Gazette des tribunaux*, est annoté « Curieuse histoire. Roman oriental »[20].

Au-delà de leur intérêt documentaire, c'est donc bien en tant que textes mis en forme que les articles de presse intéressent Flaubert, c'est pourquoi il relève de nombreux exemples de la pensée et du style des journalistes. Comme il le fait pour les écrivains et les critiques, Flaubert collectionne les exemples de ce qu'il appelle la « littérature de Jocrisse » ou de mots « imbécilles » tirés des journaux[21]. Mais cette démarche de collecte n'est guère originale, puisque les journaux font eux-mêmes le relevé régulier des perles de leurs concurrents[22]. On peut supposer qu'il s'agit là d'une des affinités fondamentales entre les journaux du temps et le projet du deuxième volume, presque entièrement constitué de citations : les journaux, comme le roman lui-même, reconduisent le discours de la bêtise qu'ils épinglent ; Bouvard et Pécuchet, les copistes qui reproduisent ce que Marc Angenot appelle le « discours social »[23], ont beaucoup d'affinités avec les « pissecopie » des salles de rédaction.

Si le recueil, l'extraction et la copie de fragments de prose journalistique intéressent Flaubert, c'est donc autant pour le « style » des journalistes, déterminé par le mode d'écriture et par les spécificités de la publication périodique, que pour la matière documentaire que renferment les articles. C'est à ce titre qu'il recueille des clichés de langue trouvés dans la presse, par exemple l'abus du mot « fondement » dans des expressions telles que « cette nouvelle est dénuée de tout fondement », qui caricature la démarche de l'enquête journalistique d'administration de la preuve. Répétée jusqu'à l'absurde sur une page de copie[24], le mot, qui constitue la vedette du feuillet, reprend sa valeur scatologique et révèle l'ineptie d'une métaphore usée par sa surexploitation.

Souvent, la raison de la sélection d'un texte de presse dans les dossiers n'apparaît cependant pas de façon évidente, par exemple pour une chronique de Timothée Trimm, parue dans le Petit Journal, le 20 juin 1864[25] et recueillie en entier dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet. L'article, qui porte sur l'élection de la rosière de Suresnes, pourrait illustrer une forme de bêtise[26], mais ce motif n'est pas plus spécifique à Timothée Trimm que les centaines d'autres sujets que le chroniqueur, connu pour être capable d'écrire sur n'importe quoi, avait l'habitude de traiter. La raison pour laquelle cet article figure dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet est stylistique et typographique, ce qu'explicitent les annotations manuscrites « Alinéas de Timothée Trimm » et « spécimen » (souligné par un double trait). L'annotateur, vraisemblablement Jules Duplan, remarque la brièveté des alinéas du célèbre chroniqueur, généralement constitués d'une seule phrase. Cette attention portée à la disposition typographique du texte de Trimm plus qu'à son contenu rejoint une critique, récurrente à l'époque, des feuilletonistes qui « tirent à la ligne » pour se faire payer plus cher la copie qu'ils livrent aux périodiques, mais ici la preuve est de nature documentaire, visuelle, ce qui est assez exceptionnel pour justifier que la coupure de presse ait été conservée entière.

Querelles et duels de presse

Enfin, certains documents journalistiques[27], qui m'intéresseront particulièrement ici, ne constituent ni de la documentation factuelle ni des exemples de style. Ils ne parlent pas de l'actualité politique, ne relèvent pas du journalisme scientifique, mais plutôt de l'auto-représentation de la vie des rédactions. À travers eux, ce que documentent les dossiers de Bouvard et Pécuchet, c'est une certaine posture journalistique, qui consiste à faire de la presse une scène où se donne le spectacle de mesquines querelles de personnalités. Le discours de presse qu'exemplifient ces documents, comme la controverse vulgarisée qu'affectionnent Bouvard et Pécuchet et que transcrivent les dialogues du roman, relève d'un emploi agonistique du langage, mais sans véritable valeur ajoutée polémique, puisque la dispute n'engage nul enjeu politique ou intellectuel majeur[28]. De même que les discussions enflammées suscitées par les tocades scientifiques des deux bonshommes finissent par les brouiller avec tout Chavignolles, les journalistes dont Flaubert recueille la prose utilisent leur plume comme une arme offensive et défensive, pour nourrir des querelles qui parfois finissent sur le pré. Ces articles documentent la contribution des journalistes aux querelles littéraires qui – tout particulièrement depuis l'entrée de la France dans l'ère médiatique[29] - contribuent à rendre publiques les tensions structurelles du champ littéraire[30]. Comme dans le roman de Flaubert où les lectures débouchent sur l'action, pour in fine, retourner à la copie qui devait remplir le deuxième volume, discours et action s'alimentent réciproquement dans la scénographie de la querelle littéraire. Ainsi que le souligne une étude récente, « tout un discours est [...] à l'œuvre qui redit les positionnements de chacun. Il est constitué autant de paroles que de silences, de gestes que de postures, sans parler des duels dans lesquels certains écrivains se sont spécialisés et qui constituent la forme juridico-symbolique de la lutte arrivée à son plus haut degré conflictuel »[31]. Les journaux du XIXe siècle sont si pleinement engagés dans cette guerre littéraire qui se nourrit de publicité, que certains y affectent tout spécialement un journaliste. Voici comment la plaquette La Plume décrit ces fonctions :

C'est lui qui est chargé d'écrire les *articles de provocation*, c'est-à-dire [...] les articles dirigés contre telles ou telles personnes.

Ces derniers genres d'articles provoquent des procès ou des duels *qui font* des réclames au journal : un procès perdu rapporte cent fois ce qu'il coûté à un journal. [...]

Quant aux duels, il est rare que messieurs les journalistes se battent sérieusement : la plupart du temps, les témoins arrangent les choses pour que les *combattants* aient tout le bénéfice de la chose sans en courir les risques.

D'un autre côté, certains journaux ont des duellistes attachés à leurs boutiques, qui répondent des articles offensants, et se battent à tant le duel ou par abonnement, à tant par an[32].

Le modèle des duels de journalistes est le combat fondateur qui oppose, en 1836. Armand Carrel, rédacteur au National et Émile de Girardin, fondateur du journal La Presse. Les deux duellistes sont touchés mais, alors que les blessures de Girardin sont légères, Carrel meurt deux jours après le combat. Ce duel célèbre figure dans les dossiers par l'intermédiaire d'une coupure du journal La Réforme, fondé par Ledru-Rollin et imprimé par le républicain Boulé[33]. L'article, daté du 2 mars 1848, retrace l'hommage rendu à Armand Carrel et reproduit le texte de trois discours prononcés sur sa tombe par Armand Marrast, Émile de Girardin et le maire de Saint-Mandé, commune où est enterrée la victime. L'article aurait pu être sélectionné pour des raisons politiques, puisque l'hommage d'Armand Marrast, qui vient d'être nommé membre du Gouvernement Provisoire au moment des faits que rapporte l'article, prend, dans le contexte des événements révolutionnaires de Février, une résonnance particulière : Carrel était l'un des fondateurs du National, le journal libéral puis républicain d'où est partie la protestation des journalistes contre les ordonnances de 1830. En 1848, Marrast, le premier des trois orateurs cités dans l'article, est l'un des piliers du journal, dans lequel il a publié son appel à la manifestation, déclencheur des événements de Février. Mais, à la suite de cet hommage légitime de la République qui vient de s'instaurer au républicain de 1830, le discours d'Émile de Girardin, responsable de la mort de Carrel, peut paraître de très mauvais goût. Or l'article est annoté « Hommage à la mémoire d'A. Carrel. E. de Girardin », ce qui indique que le duel de journalistes motive la sélection du texte dans les dossiers de Flaubert.

Le duel, qui se déroule le 22 juillet 1836, au bord du lac de Saint-Mandé, a pour motif une rivalité professionnelle : Carrel accuse Girardin, qui vient, le 1er juillet 1836, de lancer son journal *La Presse*, journal à moitié prix

(40 francs au lieu de 80), de faire une concurrence déloyale aux autres organes de presse. Par ses positions d'inspiration républicaine, *Le National* se trouve alors en butte aux attaques du gouvernement de la monarchie de Juillet qui lui inflige des condamnations pour délit de presse, des amendes, voire emprisonne ses rédacteurs[34]. Au contraire, *La Presse*, journal de capitalistes, dont l'apolitisme affiché conforte le pouvoir, bénéficie du soutien avoué ou implicite des milieux politiques. Girardin réplique à l'attaque de Carrel en menaçant de dévoiler dans ses colonnes la vie irrégulière de Carrel avec une femme mariée. Ils se battent et sont touchés tous les deux, mais les blessures ne sont fatales qu'à Carrel. La justice n'inquiète pas sérieusement le vainqueur, qui se contente de proclamer sa renonciation personnelle à tout combat futur et de demander la proscription générale du duel. Pendant plusieurs années, le *National* et les organes de la presse démocratique refusent d'imprimer le nom de celui qu'ils appellent « l'homme qui a tué Carrel ».

Le discours de Girardin, prononcé lors de l'hommage à Carrel, laisse transparaître sa gêne :

Citoyens,

En venant me mêler à cette grave et douloureuse solennité, nul de vous ne se méprendra sur le sentiment qui m'y amène.

Je réponds à un noble appel qui m'a été adressé.

Un tel appel n'a pu que m'honorer, car ce n'était pas assurément traiter mon cœur en cœur vulgaire.

C'était me dire qu'on ne doutait ni de la sincérité, ni de la durée du deuil que, dans une autre circonstance, je n'avais pas hésité à rendre public[35].

Une autre coupure de presse présente dans les dossiers, extraite du *Figaro* du 17 avril 1869, rappelle, vingt ans après le duel de Carrel et Girardin, le refus de se battre du puissant patron de presse, dans le contexte d'un autre affrontement par journaux interposés. En avril 1869, Anatole de la Forge, journaliste républicain au *Siècle*, journal d'opposition sous le Second Empire, demande réparation par les armes à Girardin, à propos d'un article publié dans *La Liberté*, journal que ce dernier a racheté en 1866. *La Liberté* et *Le Siècle* s'opposent violemment, depuis l'ouverture de la campagne pour les élections législatives, à propos d'Émile Ollivier, ancien républicain qui se rallie à l'Empire finissant, dont il sera le dernier chef du gouvernement. Anatole de la Forge accuse Émile de Girardin d'utiliser son refus du duel pour publier en toute impunité des attaques dans la presse :

Monsieur,

Avant de répondre dans le *Siècle* à vos injures, je viens vous demander si vous entendez vous abriter toujours derrière le prétexte de la mort de Carrel pour ne jamais donner satisfaction les armes à la main aux honnêtes gens que vous insultez dans le journal dont vous êtes l'unique propriétaire ?

Après votre article de ce soir, je crois avoir le droit de réclamer une réparation de ce genre, et je vous prie de la faire connaître vos intentions. ANATOLE DE LA FORGE[36]

L'article conservé dans les dossiers de Flaubert rapporte la réponse de Girardin, qui déplace l'affrontement sur le terrain journalistique, en proposant plusieurs équivalents littéraires des conditions qui règlent habituellement les duels au pistolet :

Des balles de pistolet ou des coups d'épée n'ont jamais été des raisons et n'ont jamais éclairci aucune controverse.

Vous avez dans les mains la même arme que moi ; j'ai la même arme que vous ; servez-vous de la vôtre comme je me sers de la mienne.

Toutefois, s'il vous plaît de régler ce duel à la plume, je consens volontiers à ce que nous nommions chacun deux témoins qui jugeront lequel, de vous ou de moi, aura assez souvent ou assez profondément touché son adversaire pour qu'il y ait lieu de déclarer que le débat doit s'arrêter et que la vérité est satisfaite.

Préférez-vous que nous prenions chacun une rame de papier, une bouteille d'encre, une boîte de plumes, et que le combat ne finisse qu'après entier épuisement des plumes, de l'encre et du papier ? Choisissons[37]!

On comprend aisément quelles séductions ce programme d'épuiser l'encre et le papier présente à l'esprit de l'auteur de *Bouvard et Pécuchet*! Dans le champ journalistique du XIXe siècle, un combat de mots ne risque pas d'être fatal aux belligérants, mais il peut conduire à la mort professionnelle du journaliste, comme dans le cas de la malheureuse affaire qui oppose, en 1867, un rédacteur du *Figaro* à son confrère du *Courrier français*, et dont les dossiers de Flaubert portent la trace à travers un article justement intitulé « Exécution d'un journaliste »[38]. Pour comprendre la violence de cette querelle, il peut être utile d'en reconstituer brièvement l'histoire.

Le 30 octobre 1867, Alfred d'Aunay, rédacteur au Figaro, est envoyé par

Hippolyte de Villemessant, le directeur du journal, enquêter sur un accident de chemin de fer à Gonesse. Un article du *Courrier français* a déjà rendu compte de l'accident, non sans exagération, en dénombrant treize morts et en accusant la compagnie de chemin de fer de mauvais traitement envers les blessés. Dans son reportage, d'Aunay accuse le *Courrier français* d'avoir travesti les faits :

L'ACCIDENT DE VILLIERS-LE-BEL

Notre collaborateur Maillard avait raison de dire hier, qu'une des conséquences fâcheuses de l'Exposition était la fréquence des accidents de chemin de fer. Il aurait pu ajouter que, si l'année 1867 en voit un très grand nombre, ladite année est atteinte d'un autre fléau plus terrible encore : l'existence d'un journal qui, ayant eu le courage – civil bien entendu – de prendre à tâche l'éreintement systématique des chemins de fer, n'hésite pas à quintupler le nombre des morts et des blessés pour assurer le triomphe de sa cause[39].

L'accident ferroviaire se transforme donc en polémique entre journaux où, plus que la compagnie des chemins de fer du nord, se trouve incriminé le reporter du *Courrier français*, Genulphe Sol. Celui-ci répond aux accusations de son confrère par un article qu'Alfred d'Aunay juge injurieux ; ce dernier lui envoie ses témoins, pour demander une réparation par les armes, que refuse Genulphe Sol, « *comme journaliste*, pensant ne devoir de satisfaction à personne, et ne voulant voir dans sa querelle avec [d'Aunay] qu'une question de polémique, de *journal à journal* »[40]. Devant le refus de se battre de Genulphe Sol, Alfred d'Aunay dégaine une véritable arme de reporter : il va fouiller dans le passé de son adversaire, à la recherche de détails compromettants. Et il en trouve, comme l'indique le document conservé dans les dossiers de *Bouvard et Pécuchet* :

M. Sol a eu bien tort de ne pas saisir cette occasion de faire une rentrée dans le monde de l'honneur, car il lui faudra maintenant s'expliquer sur le fait suivant :

En juin 1839, un M. Genulphe Sol était aspirant à bord de *la Bretagne*, dans le port de Toulon.

On s'aperçut qu'une chaîne en or avait été soustraite à M. d'Autefeuille, aspirant, dont l'armoire était voisine de celle de M. Sol. Ce dernier fut soupçonné, mais, faute de preuves matérielles, on le considéra comme innocent.

Trois jours après, un autre aspirant, M. A..., reconnut la chaîne chez une fille soumise qui, interrogée, finit par avouer que ces objets lui avaient été donnés par M. Sol[41].

Le titre de l'article dénonciateur, « Exécution d'un journaliste », transfère sur le terrain professionnel le duel refusé sur le pré. Malgré son refus de se battre, le 7 novembre, devant les bureaux du *Figaro*, Genulphe Sol agresse le directeur du journal avec sa canne et, le 8, Villemessant récapitule l'affaire dans un article titré : « Explications nécessaires » et publie la lettre de démission du reporter au *Courrier français*, qui signe la défaite du plus faible des belligérants[42].

Plusieurs des querelles par voie de presse documentées dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet apparaissent comme des versions dégradées du duel fondateur entre Carrel et Girardin: l'arme n'est plus l'épée ni le pistolet, mais l'injure; les enjeux ne sont plus politiques mais professionnels, voire, dans les cas extrêmes, purement privés. C'est ce qu'on observe à propos de l'affrontement du célèbre polémiste Aurélien Scholl[43] avec son beau-frère, le major du Bisson, dont un article recueilli dans le volume 4 des dossiers[44] retrace l'un des plus grotesques épisodes, où l'un des frères ennemis attaque à coups de canne l'autre, qui riposte au couteau.

Un couteau, version grotesque de l'épée du duel aristocratique, figure aussi dans la chronique d'une autre petite guerre journalistique qui oppose, depuis 1840, Alphonse Karr et Louise Colet. En mai 1840, dans sa publication satirique *Les Guêpes*, Alphonse Karr suggère lourdement que le père de l'enfant que porte la poétesse n'est pas son mari, mais le ministre de l'Instruction publique, Victor Cousin, qui favoriserait la carrière littéraire de sa maîtresse :

Mlle Revoil, après une union de plusieurs années avec M. Collet a vu enfin le ciel bénir son mariage ; – elle est prête de mettre au monde autre chose qu'un alexandrin. – Quand le vénérable ministre de l'instruction publique a appris cette circonstance, – il a noblement compris ses devoirs à l'égard de la littérature[45].

Louise Colet, furieuse, attaque le journaliste avec un couteau de cuisine. Le souvenir de cette vieille affaire est réactivé par A. Karr en 1869, pour faire du bruit autour de la reprise en librairie des *Guêpes* [46]. Il est évident que des textes satiriques qui faisaient mouche par leur parfum d'actualité en 1840, risquent d'avoir perdu beaucoup de leur piquant lorsque l'auteur, exilé sur la

côte d'Azur où il est devenu fleuriste, les reprend vingt ans plus tard. Pour assurer la promotion du livre, il faut donc lui insuffler un nouveau souffle polémique : Louise Colet sera la victime et la complice malgré elle de cette campagne publicitaire. Karr commence par écrire un article dans *L'Opinion nationale*, où il rappelle l'attaque au couteau de cuisine de 1840, ridiculisant les armes par lesquelles le bas-bleu a tenté de défendre sa réputation. Voici comment le *Figaro* rend compte de cet article :

Je recommande spécialement aux curieux le récit de l'attentat commis par madame Louise Colet sur M. Alphonse Karr, sous prétexte de venger M. Cousin (je mets les noms : M. Karr ne les a pas mis) de certaines attaques des *Guêpes*. Je reproduis le noyau, l'âme de l'histoire, l'essence même de l'attentat :

À ce moment-là précisément elle venait de tirer de son ombrelle fermée un long couteau de cuisine et, le bras levé, me frappait par derrière. [...] [47]

La poétesse répond, le 4 avril 1869, par une lettre à Guéroult, directeur de $L'Opinion\ nationale$, insérée dans $Le\ Figaro\ [48]$, à laquelle réplique Karr, dans le même journal :

Votre correspondante, qui, à force de le répéter, finira par croire ellemême qu'elle a voulu me tuer en 1840, tandis qu'elle n'avait désiré que jouer un rôle et produire un effet, votre correspondante continue à pratiquer cette espèce de dévouement qui lui est particulière, et qui consiste à protéger les hommes puissants, à secourir les forts, à venir en aide aux gens en place. [...]

Avez-vous remarqué, monsieur, que depuis deux ans, il ne s'est passé guère de temps sans que j'aie répondu à quelque attaque quelquefois du Figaro, mais le plus souvent de personnes étrangères à sa rédaction qui, avec moins de mesure et d'esprit, trouvent dans votre journal une facile, bienveillante et unique hospitalité.

De sorte que, si je n'y mettais ordre, le *Figaro* finirait par être de tous les journaux celui où j'aurais le plus écrit[49].

Comme le dit parfaitement A. Karr, il ne s'agit pas dans cette guerre de mots de s'entretuer, mais seulement de « jouer un rôle et de produire un effet », au risque de donner à la polémique un « relent de marée »[50]. L'enjeu de ces campagnes offensives est d'occuper le terrain médiatique, de produire – ou de faire produire – de la copie. Le Figaro, journal cancanier, accueille volontiers ce genre de polémique et offre aux belligérants une arène médiatique parfaitement adaptée à la petitesse de leur querelle.

Les mœurs pittoresques des journalistes documentées dans les dossiers de Bouvard et Pécuchet y occupent probablement une place un peu différente de celle des autres curiosités ethnologiques, tatouages excentriques[51] ou hommes à queue[52]. En recueillant des articles qui évoquent les pratiques des journalistes – en particulier le duel et ses substituts –, Flaubert fait plus que collectionner les « beautés » des journaux ou des bizarreries qui donnent à penser ; il choisit des textes issus eux-mêmes d'un processus de « copie ». Parce qu'ils mettent en scène l'utilisation mesquine ou grotesque des pouvoirs polémiques de la plume, une sorte de dévaluation de la pensée par le support périodique, les extraits de journaux dessinent, me semble-t-il, sinon un modèle, du moins un double du fonctionnement du roman et de son sottisier.

Émanant d'un système médiatique fondé sur la publicité à tout prix, où la notoriété d'un journaliste et de la feuille à laquelle il est attaché se nourrit indifféremment de signes pragmatiques et textuels de leur place dans le champ, les articles de petite polémique offrent un bon observatoire d'un nouveau régime de la « copie ». Le discours agonistique produit par les journaux à la fois engage des enjeux vitaux, puisqu'il peut mener à la mort ou à l'exécution professionnelle des journalistes, et se signale par sa vacuité, son caractère superficiel et artificiel. Écrire dans un journal, semblent nous dire les coupures de presse conservées par Flaubert, c'est vivre de et par la copie, construire son identité sur une caricature d'activité intellectuelle, qui n'a en commun avec les métiers de la pensée que le geste concret de l'écriture, le « plaisir qu'il y a dans l'acte matériel de recopier »[53]. En ce sens, le texte de presse peut apparaître, aux côtés de la liste et de la citation, par exemple, comme l'un des modèles de la fascination flaubertienne pour la copie, dont le deuxième volume de Bouvard et Pécuchet devait être le « monument »[54]. Parce qu'ils sont, par nature, des compendiums du discours social, qui ne cessent de proclamer l'« égalité de tout, du bien et du mal, du beau et du laid, de l'insignifiant et du caractéristique »[55], les journaux auraient pu occuper une place de choix dans les « vieux papiers achetés au poids à la manufacture »[56] dont la copie devait constituer le texte même du deuxième volume. L'ultime résolution des deux absurdes « pisse-copie » de Flaubert le

proclame comme une maxime : « Pas de réflexion ! copions ! »[57].

NOTES

[1] Comme son synonyme « pisseurs de copie », l'expression argotique « pisse-copie » est utilisée au XIXe siècle pour désigner les journalistes et les mauvais écrivains. Alexandre Boutique dépeint ainsi un dîner de chroniqueurs comme typique du « Paris *pisse-copie* » (« Frisson digestif », *La Lanterne*, 2 décembre 1894, p. 2, col. 5, voir

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7528373k/f2,

repris d'après La Plume, 15 janvier 1892).

- [2] Lettre à Maupassant, [13 février 1880], dans Gustave Flaubert, Correspondance, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1973-2007, 5 volumes (dorénavant : Corr. I à V). Ici, Corr. V, p. 826.
- [3] Lettre au même du [10 août 1876], ibid., p. 98.
- [4] Voir par exemple les extraits du jugement de Francisque Sarcey, paru dans $Le\ Gaulois$ le vendredi $3\ décembre\ 1869$:

http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_8_f_210__r___-trud.

[5] Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume » dont le Dictionnaire des idées reçues, éd. Stéphanie Dord-Crouslé, Paris, Flammarion, « GF », 2011, p. 440. Voir

http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g227_f_046__r___-trud.

[6] Voir

http://dossiers-flaubert.fr/folios.php?

classement_typologique=31&access=classement_typologique.

- [7] Voir à ce sujet Stéphanie Dord-Crouslé, « Flaubert et les Manuels Roret ou le paradoxe de la vulgarisation. L'art des jardins dans *Bouvard et Pécuchet* », dans *Le partage des savoirs (XVIIIe-XIXe siècles)*, sous la dir. de Lise Andriès, Presses Universitaires de Lyon, 2003, p. 93-118.
- [8] Ouvr. cité, p. 144.
- [10] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_315__r___-trud et *Bouvard et Pécuchet*, éd. citée, p. 279.
- [11] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_207__r___-trud
- [12] Ainsi, l'article du journal *Le Droit* (31 mai 1866) relatant le procès d'un escroc qui impressionnait ses victimes en invoquant de mystérieux « Pagons », est annoté « Les Pagons ! / Mysticisme / pouvoir des Mots / Bêtise Humaine ». Voir

http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_210__r_do__-trud.

- [13] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_197__r___-trud. L'article, tiré d'un journal non identifié, est une citation du journal *Le Droit*.
- [14] Bouvard et Pécuchet, éd. citée, p. 305.
- [15] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_1_f_118__r___-trud
- [16] Les études du fait divers insistent sur cette dimension semi-fictionnelle du genre. Voir par exemple Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la Troisième République à la Grande guerre*, Paris, Éditions Seli Arslan, 2004, et, du même auteur, « Les faits divers », dans *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011, p. 979-997.
- [17] Journal de Rouen, juin 1857. Voir

http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_219__r___-trud.

- [18] Guy de Maupassant, « Les Tombales », publié dans le *Gil Blas*, 9 janvier 1891. Repris dans *La Maison Tellier*, éd. Louis Forestier, Gallimard, « Folio classique », 1995, p. 63.
- [19] Journal de Rouen, document cité.
- [20] Journal non identifié, article reproduit d'après la *Gazette des Tribunaux*. Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_1_f_111__r___-trud.

La première annotation est de la main de Duplan, la seconde de Flaubert.

- $\hbox{[21] \textbf{Voir} http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_1_f_084_r__-trud.}$
- [22] On peut faire la même remarque pour les citations recopiées au titre de l'« Esprit des petits journaux », rubrique qui recueille essentiellement des

citations de la petite presse satirique des années 1830, tel le légitimiste *Bridoison* ou le *Charivari* de Philippon. Voir

http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_1_f_091__r___-trud.

- [23] Marc Angenot, 1889, un état du discours social, Montréal / Longueuil, Éditions du Préambule, « L'Univers des discours », 1989. L'ouvrage est réédité en ligne à l'adresse http://www.medias19.org/index.php?id=11003.
- [24] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_075__r___-trud
- $\hbox{[25] \textbf{Voir} http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_011__r_do__-trud.}$
- [26] On sait que les écrivains du XIXe siècle se sont beaucoup moqués des rosières (voir par exemple la nouvelle de Maupassant « Le Rosier de Mme Husson », *La Nouvelle Revue*, 15 juin 1887) et des prix de vertu. Flaubert disait ainsi : « La plus terrible *farce* à me jouer, ce serait de me décerner le prix Montyon » (lettre à Mme Roger des Genettes, [30 octobre 1856], *Corr.* II, p. 644).
- [27] Ils sont présents en particulier dans le volume 4, sous le titre de rubrique « Journalistes ».
- [28] C'est ce qui distingue les querelles de presse auxquelles je m'intéresse ici des polémiques étudiées par Alain Vaillant dans « La polémique », La Civilisation du journal, ouvr. cité, p. 969-978.
- [29] Selon l'expression d'Alain Vaillant et Marie-Ève Thérenty, dans 1836 : l'an I de l'ère médiatique, étude littéraire et historique du journal La Presse, d'Émile de Girardin, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2001.
- [30] Voir Pierre Bourdieu, Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire, Paris, Le Seuil, 1992.
- [31] Jean-Pierre Bertrand, Denis Saint-Amand et Valérie Stiénon, « Les querelles littéraires : esquisse méthodologique », CONTEXTES [En ligne], 10 | 2012, mis en ligne le 08 avril 2012, consulté le 05 septembre 2013. URL : http://contextes.revues.org/5005.
- [32] Paris-vivant, par des hommes nouveaux. La Plume, G. de Gonet éditeur, 1858, p. 27-28. Voir

http://archive.org/stream/parisvivantpard 00 unkngoog #page/n229/mode/1 up.

- [33] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_2_f_140__r_do__-trud.
- [34] Le contexte politique et journalistique de ce fameux duel est retracé par Louis Fiaux dans Armand Carrel et Émile de Girardin. Causes et buts d'un duel. Mœurs publiques du temps. Dessous de politique, Marcel Rivière et Cie, 1911 (première publication dans L'Intransigeant, 25-29 juillet et 1er août 1893). Voir en particulier la p. 8 :

http://archive.org/stream/armandcarrelet00fiau#page/8/mode/1up.

- [35] **Voir** http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_2_f_140___r_do__-trudet http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_2_f_140___v_do__-trud.
- [36] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_082__r___-trud.
- [37] Ibid.
- [38] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_085__r___-trud.
- [39] *Le Figaro*, 30 octobre 1867, p. 3, col. 1. Voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k270913b/f3.
- [40] Compte rendu de la visite des témoins d'A. d'Aunay, le *Figaro*, 5 novembre 1867, p. 3, col. 1. Voir

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2709187/f3.

- [41] Le *Figaro*, 6 novembre 1867, « Exécution d'un journaliste ». Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_085__r____-trud.
- [42] Voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k270921x/f1.

D'après la disposition typographique de son impression, la lettre recueillie sur la droite du fo 85 du 4e volume des dossiers de *Bouvard et Pécuchet* (http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-q226_4_f_085__r___-trud)

est extraite d'un autre journal.

[43] Aurélien Scholl est un duelliste émérite, qui non seulement s'est battu à plusieurs reprises avec ses confrères (Adolphe Granier de Cassagnac, Robert Mitchell du Soir, etc.), mais a acquis une telle autorité dans ce domaine qu'on lui demande de préfacer plusieurs ouvrages sur le duel, en particulier Adolphe Tavernier, L'Art du duel, Marpon et Flammarion, 1885, et Daniel Cloutier, Deux Écoles d'armes. L'escrime et le duel en Italie et en France. Étude mise au concours par la Société d'encouragement de l'escrime, H. Charles-Lavauzelle, 1896. Voir aussi la caricature de Scholl en bretteur armé d'une plume par Gill, dans l'exposition virtuelle du Centre d'Histoire du XIXe siècle (EA 3550, Université Paris I):

http://crhxixe.univ-paris1.fr/IMG/jpg/scholl.jpg.

- [44] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_079__r_br__-trud.
- [45] Alphonse Karr, *Les Guêpes*, juin 1840, p. 24. Voir http://archive.org/stream/lesgupes08karrgoog#page/n496/mode/2up.
- [46] Michel Lévy, série 1, 1867-1874. Le passage se trouve p. 240 :

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5403882h/f247.

- [47] « Paris au jour le jour », par Francis Magnard, *Le Figaro*, 22 mars 1869, p. 2, col. 3. Voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k271436w/f2.
- [48] La lettre est reprise dans une plaquette, *Réponse aux Guêpes de M. Karr, lettre à M. Guéroult*, par Mme Louise Colet, Hurteau, 1869, 16 p. Voir http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1130779.
- [49] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_4_f_080__r___-trud.
- [50] *Ibid.*
- [51] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_1_f_290__r___-trud.
- [52] Voir http://www.dossiers-flaubert.fr/cote-g226_5_f_233__r_do__-trud.
- [53] Bouvard et Pécuchet, éd. citée, « XI = leur copie », p. 400.
- [54] « Il faut que la page s'emplisse, que "le monument" se complète », ibid., « XII = Conclusion », p. 401.
- [55] Ibid.
- [56] *Ibid.*, p. 400.
- [57] Ibid., p. 401.

La captation de la communication prononcée par Sarah Mombert est disponible en ligne :

 $\label{lem:htmls} $$ $$ $ $ \text{http://html5.ens-lyon.fr/Unis/colloque-bouvard-pecuchet/video-SMombert.html.} $$$

[Pour lire les fichiers PDF, téléchargez gratuitement Adobe Acrobat Reader]







Mentions légales